



Demande d'un avocat à notre assurance

Par **haas**, le **13/01/2009** à **12:34**

Bonjour,
une bagarre à eu lieu au collège avec notre fils et un camarade de classe celui-ci ayant eu des blessures les parents on donc porté plainte au commissariat nous avons du faire marché notre assurance responsabilité civile pour la demande d'un avocat puisque l'affaire et passé au tribunal comment va se passé le réglément ?
pourriez-vous me renseigné merci
Cordialement

Par **aie mac**, le **15/01/2009** à **17:53**

bonjour
pour la prise en charge des honoraires d'avocat, consultez votre contrat ; les niveaux d'indemnisation y sont indiqués.
les dommages civils seront normalement pris en charge en totalité.
les amendes éventuelles resteront à votre charge.

Par **haas**, le **23/01/2009** à **14:53**

Bonjour,
et merci encore pour la réponse maintenant qu'appeler vous par amendes éventuelles?..
merci de me répondre.